

urbaniste au SURB et responsable du projet.

La présence de courges n'est pas anodine. Elle symbolise la participation de Carouge à l'action internationale des luttes paysannes – organisée à Genève par la Plateforme pour une agriculture socialement durable – qui a fait de ce légume un

étendard. « Cette plante, dégustée sur tous les continents, est plus que le reflet d'une diversité de formes et de couleurs d'une espèce comprenant de nombreuses variétés. Ayant échappé à l'emprise des multinationales, la courge est en effet encore en grande partie produite, du choix des semences jusqu'à la récolte, par des

agriculteurs locaux un peu partout dans le monde », explique notre interlocutrice. Les diverses courges plantées dans le canton, dans le cadre de cette manifestation, seront récoltées et apportées le 2 octobre sur la plaine de Plainpalais où elles symboliseront la détermination des participants à reprendre en main notre production alimentaire. ■

## POTAGER URBAIN À LA TAMBOURINE

Permettre aux habitants de la Tambourine, de la Grande-Pièce et de la Vigne-Rouge de jardiner à cinq minutes à pied de chez eux, de cultiver leurs propres légumes biologiques, de rencontrer leurs voisins dans un lieu convivial et d'améliorer la qualité de leur cadre de vie : c'est, à l'initiative d'une habitante, le but du potager urbain, un des projets majeurs nés du « Contrat de quartier » qui est aujourd'hui devenu réalité sous le nom de « Tambougreen », grâce notamment à la bienveillance de l'Université et de la Fondation immobilière de la Ville de Carouge qui ont donné leur accord pour l'occupation temporaire de leur parcelle.

Les habitants intéressés ont participé à deux ateliers animés par l'Association equiterre pour réfléchir aux facteurs de réussite d'un tel projet, aux animations qu'ils souhaitent organiser et au nom à donner au potager. Ils ont aussi dressé la liste des outils nécessaires au jardinage, ces derniers étant à leur charge, et se sont organisés pour les acheter.

En fonction des souhaits exprimés, le Service de l'urbanisme a élaboré le plan du potager. Le terrain de 673 m<sup>2</sup> a été divisé en 41 parcelles de



6, 12 et 18 m<sup>2</sup>. Les services techniques de la Commune ont ensuite préparé la terre, clôturé le potager et mis en place les délimitations des parcelles et les arrivées d'eau nécessaires. Puis, les futurs jardiniers, signataires de la Charte du jardinier urbain, ont été sollicités pour répandre des copeaux sur les cheminements qui permettent d'accéder aux parcelles. Après un premier cours de jardinage écologique, les habitants ont pris possession de leur parcelle le 21 juin dernier et mis en terre leurs premiers plantons. Une prairie fleurie totalisant 40 m<sup>2</sup> occupera

également une partie du périmètre. L'inauguration officielle du potager a eu lieu le 3 septembre. Ce fut l'occasion de déguster le fruit des premières récoltes. Ce projet bénéficie du soutien du Canton, à travers la Direction générale de la nature et du paysage, et de la Ville de Carouge. ■

Pour tout renseignement, contacter le Service des affaires sociales

T 022 308 15 30

C [affaires\\_sociales@carouge.ch](mailto:affaires_sociales@carouge.ch)